



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Centre hospitalier du Gers

Question au Gouvernement n° 741

Texte de la question

CENTRE HOSPITALIER DU GERS

Mme la présidente . La parole est à M. David Taupiac.

M. David Taupiac . La santé mentale est la grande cause nationale de 2025, nous dit-on.

M. Inaki Echaniz . On attend encore !

M. David Taupiac . Toutefois, même si les slogans sonnent bien à Paris, la réalité dans les territoires est tout autre : elle désespère chaque jour un peu plus nos concitoyens.

Mme Sandrine Rousseau . Il faut bouger sur la santé mentale, monsieur le ministre !

M. David Taupiac . La situation du Centre hospitalier du Gers n'est certes pas unique – l'effondrement de la psychiatrie est généralisé en France –, mais pour les Gersois, elle est dramatique, d'autant que les besoins en soins psychiatriques explosent, en particulier chez les jeunes.

Malgré les annonces faites à l'automne dernier par l'agence régionale de santé et les engagements pris pour recruter des médecins, la dégradation est exponentielle.

L'établissement accuse un déficit de personnel médical et administratif. Le manque actuel de psychiatres – 7,5 postes – entraînera la fermeture de dix lits en admission pour l'été.

Les délais d'admission en pédopsychiatrie dépassent huit mois et certaines situations humaines sont dramatiques. Faute de personnel, des admissions sont refusées, ce qui affecte les parcours de soins et désorganise les structures d'aval. Les urgences psychiatriques de l'hôpital général ne fonctionnent pas non plus de manière régulière et satisfaisante.

Dans le Gers, l'accès aux soins est dans une situation critique, d'autant que le fonctionnement des urgences du centre hospitalier d'Auch est maintenant dégradé depuis plusieurs années. Lorsqu'elles sont fermées, il n'y a plus que les sapeurs-pompiers en première ligne.

Pourquoi les moyens annoncés tardent-ils à arriver ? Tout n'est pas un problème de numerus clausus, monsieur le ministre de la santé ! Où sont les actions de moyen terme qu'on nous a promises pour restaurer l'attractivité de l'établissement ?

Les Gersois, comme l'ensemble des Français, sont las des promesses politiques non tenues : ils attendent des

réponses concrètes et rapides. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT et SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, *ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins* . La situation du centre hospitalier du Gers est alarmante. Vous vous êtes entretenu hier avec le directeur de l'agence régionale de santé, à qui j'ai moi-même demandé de se rendre sur place dès la semaine prochaine. La gouvernance – le directeur de l'établissement est actuellement en arrêt –, la fermeture des urgences et la difficile organisation de l'offre de soins sont au programme de sa visite.

Je le confirme, tout ne se résume pas aux effets du numerus clausus ou du numerus apertus, car notre problème est bien le manque de soignants en général. Si nous voulons réarmer cet hôpital pour y rouvrir demain, comme partout ailleurs, des lits, il nous faut des soignants.

Pour cette raison, le gouvernement a introduit, dans le projet de loi de finances pour 2025, une enveloppe de 215 millions d'euros dédiée à la formation des professionnels paramédicaux, en partenariat avec les régions. En outre, de nombreux plans ont été lancés pour former un plus grand nombre de médecins.

Il faut rendre la psychiatrie plus attractive. Environ 20 % des 950 infirmiers en pratique avancée en formation se destinent à la psychiatrie, mais je souhaite que ce taux progresse. Le rapport d'information sur la prise en charge des urgences psychiatriques, présenté par Mmes Dubré-Chirat et Rousseau, préconise l'affectation d'IPA aux urgences psychiatriques.

Avec Philippe Baptiste, nous avons ouvert de nouveaux postes hospitalo-universitaires, dont le quart est orienté vers la psychiatrie. Ils n'attirent malheureusement pas autant de candidats qu'espéré.

Pour améliorer l'attractivité de la filière, nous travaillons avec des associations de jeunes psychiatres : encore 30 % des internes pensent que la psychiatrie fait peur et 60 % d'entre eux la considèrent comme une sous-spécialité.

Nous devons travailler ensemble. Les moyens financiers et les moyens humains ont été engagés. J'attends le rapport de l'ARS, je diligenterai un audit et je viendrai en personne visiter avec vous le Centre hospitalier du Gers. (*MM. Romain Daubié et Laurent Panifous applaudissent.*)

Données clés

Auteur : [M. David Taupiac](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 741

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 2025